

« *IHVH ÉCOUTE QUAND JE CRIE VERS LUI* »

- Sur le Psaume IV -

(1) Au chorège. Avec musique. Chant. De David.

*(2) Quand je crie, réponds-moi, Dieu de ma justice !
Dans l'oppression tu m'as mis au large.
Fais-moi grâce, écoute ma prière.*

*(3) Fils d'homme, jusqu'où ma gloire en opprobre,
Aimerez-vous le vide, recherchez-vous le mensonge ?*

Silence

*(4) Sachez-le, oui, IHVH a mis à part pour lui un pur ami,
IHVH écoute quand je crie vers lui.*

*(5) Frémissez et ne vous égarez pas !
Dites dans votre cœur, sur vos couches, et taisez-vous !*

*(6) Sacrifiez des sacrifices de justice
Et ayez foi en IHVH !*

Silence

*(7) Nombreux ceux qui disent : « Qui nous fera voir le bonheur ? »
Lève sur nous la lumière de ta face, IHVH !*

*(8) Tu as donné de la joie à mon cœur
Plus qu'au temps où leur blé et leur moût abondent.*

*(9) En paix, tout un, je me coucherai et m'endormirai.
Oui, toi, IHVH, seul, tu me fais habiter en foi.*

La grâce avec la justice

Quand je crie, réponds-moi, Dieu de ma justice !

On le soupçonne sans peine, pour pouvoir s'exprimer ainsi, il faut accepter une bien singulière idée de la *justice*. Car, enfin, de quel droit, en vertu de quelle disposition légale, par exemple, puis-je imposer à un *Dieu*, quel qu'il soit, de *répondre* à mon *cri* ? Comment comprendre notamment que ce n'est que *justice* s'il *répond* ? Et, pourtant, il semble bien qu'il n'y ait rien d'inconvenant dans une telle exigence. Elle peut même s'exprimer à l'impératif sans qu'il n'y ait rien à redire. Qu'importe les nuances que peut prendre ce mode, qui vont de la supplication au commandement, *je demande*, *je réclame* et, comme *je* le déclare expressément, semble-t-il, *je me conforme* à la *justice* en agissant ainsi. S'il pouvait s'exprimer, *Dieu* lui-même n'en disconviendrait pas. N'est-il pas le *Dieu de ma justice* ?

S'il y a quelque vérité dans une telle situation, si déconcertante pour beaucoup, aujourd'hui surtout, on aimerait pouvoir l'énoncer en ces termes : la *réponse* de Dieu était déjà virtuellement incluse dans *mon cri*. D'ailleurs, on aurait pu traduire, de façon dense : « Dans mon *cri*, *réponds-moi*, Dieu de ma justice ! » Tout se passerait alors comme si l'amande de la *réponse* était réellement présente sous l'écorce du *cri*, mais en attente d'être donnée actuellement quand le *cri* serait poussé. Celui-ci enveloppait celle-là. La *justice* exigeait donc que le *cri* fût honoré en quelque manière par la *réponse*.

Cette explication par le passage du virtuel à l'actuel peut paraître séduisante, voire profonde, parce qu'elle laisse entendre pourquoi il s'agit d'une affaire de *justice*. Elle exige toutefois qu'on lui apporte un correctif important.

Il n'y aurait donc rien de plus dans la *réponse* que dans le *cri* sinon la différence même qui existe entre le virtuel et l'actuel. Mais, au prétexte de marquer la continuité sous les espèces de la *justice*, n'a-t-on pas méconnu la contingence du *cri* et aussi celle de la *réponse* et l'irréductibilité de l'une à l'autre ? Si prégnant, en effet, que soit le *cri* de la *réponse* au point de pouvoir impérativement l'appeler et que celle-ci vienne, ils reste que la venue de la *réponse* est un événement qui ne se mesure pas au seul *cri*. Il faut donc admettre que le virtuel, quand il devient actuel, apporte une nouveauté absolue. La *réponse*, une fois donnée, déborde la seule fécondité du *cri*.

Sans l'admission de ce correctif, qui n'est pas mince, on aurait de la peine à entendre l'indicatif qui succède à l'impératif :

Dans l'oppression tu m'as mis au large.

L'oppression, dira-t-on, vient à la place du *cri* et la *mise au large* à la place de la *réponse*. Sans doute. En vertu du passage du virtuel à l'actuel, tel qu'on vient de le formuler, on doit comprendre que, dans l'angoisse, la liberté était virtuellement présente et qu'elle le demeure chaque fois que l'angoisse réapparaît. Néanmoins la *mise au large*, quand elle se produit dans l'actualité de l'histoire, est une nouveauté incommensurable avec ce qu'elle était à l'état virtuel. Et c'est sur cette nouveauté que porte l'affirmation, énoncée à l'indicatif, comme tout à l'heure la requête l'était à l'impératif.

Cette différence entre une virtualité et une actualité qui la dépasse, qui est d'un autre ordre qu'elle, si conforme qu'elle soit à la *justice*, voilà qui prépare à admettre qu'on puisse dire aussi

Fais-moi grâce, écoute ma prière.

Il n'y a pas de contradiction entre *justice* et *grâce*. Plus radicalement que l'opposition qu'on pourrait établir entre ces deux notions, on pressent, en effet, que celle-ci, la *grâce*, exprime, comme son nom l'indique, la gratuité d'une relation qui ignore toute situation où, faute de *justice*, la faveur viendrait compenser, par exemple, l'humiliation. Car si, pour le coup, il y a quelque chose qui contredit aussi bien la *justice* que la *grâce*, qui vont ensemble, c'est le mépris dans lequel est tenu celui qui *crie* vers le Dieu de ma *justice* et qui le *prie* de lui *faire grâce*.

En effet, celui qui parle ici dans ce *Psaume* ne se sent ni abaissé ni exalté d'exister dans ce passage du virtuel à l'actuel. Un tel passage est pour lui, inséparablement, état de *justice* est

aussi état de *grâce*, en quelque situation qu'il se trouve. S'il est saisi d'étonnement, s'il s'empporte même, c'est quand il observe l'*opprobre* dans lequel est tenue sa *gloire*, et aussi le *vide* et le *mensonge* qui lui sont communément préférés.

L'énigme de « ma gloire »

*Fils d'homme, jusqu'où ma gloire en opprobre,
Aimerez-vous le vide, recherchez-vous le mensonge ?*

Silence.

On se demande qui parle ici. Ne faudrait-il pas attribuer à *IHVH* cette interrogation et l'entendre, par exemple, comme une partie de la *réponse* qu'il donne au *cri* et qui serait reproduite ici par celui qui parle ? Au contraire, n'est-ce pas celui-ci qui s'exprime en son propre nom ?

Selon le choix qu'on fait, *ma gloire* n'est pas attribuée au même. Pour l'attribuer à *IHVH*, on soutiendra que *fils d'homme* incline à lire cette phrase comme une interpellation adressée à tous les humains. Certes. Mais pourquoi celui qui fait sien le texte du *Psaume* ne pourrait-il pas dire *ma gloire* pour soutenir en quelque sorte le parti de *IHVH* et sans qu'il s'approprie cette *gloire* comme un bien qu'il posséderait ? Pourquoi, en employant ce terme, ne confesserait-il pas ainsi *IHVH* lui-même, surpris qu'il est, voire scandalisé, que la *gloire* de celui-ci soit *en opprobre* ? Pourquoi ne suggérerait-il pas que cette *gloire*, celle-là même de *IHVH*, est exposée au mépris dans le peu de cas qu'on fait de sa propre personne à lui, alors qu'il est en ce monde le témoin de cette *gloire* ?

Dans l'impossibilité où l'on est de trancher avec certitude, un point est sûr. Si l'on ne sait pas en quoi consiste la *gloire* ni même à qui l'attribuer en propre, on connaît du moins les conduites dans lesquelles se manifeste l'*opprobre* que lui vouent les *fils d'homme* : il s'agit de l'*amour du vide* et de la *recherche du mensonge*. Or, indirectement sans doute, on en apprend ainsi beaucoup sur la *gloire*. On peut, en effet, en conclure qu'elle est le contraire du *vide* et du *mensonge* et, plus précisément encore, qu'elle est l'*amour du plein* et la *recherche du vrai*.

Ainsi comprend-on que ce plein et ce vrai qualifient positivement, heureusement, un *amour* et une *recherche*, c'est-à-dire une certaine orientation du désir, à la différence du *vide* et du *mensonge*, ces valeurs négatives, qui jettent l'*opprobre* sur *ma gloire*. Dès lors, on peut souhaiter connaître ce plein et ce vrai qui confondront d'inconsistance et de fausseté l'*amour* et la *recherche* des *fils d'homme*.

Voilà, en tout cas, qui prépare à entendre ce qui suit comme une sorte d'oracle qui révélera ce qu'est le plein et le vrai. Il est remarquable d'ailleurs que cet oracle ne sera proclamé qu'après un temps de pause, de « silence », comme pour indiquer l'importance du moment.

Qui est « mis à part » ?

Sachez-le, oui, IHVH a mis à part pour lui un pur ami,

IHVH écoute quand je crie vers lui.

C'est un message. Il vient confirmer, expliquer et amplifier *tout* ce qui a été dit précédemment. Une nouvelle doit pénétrer dans l'esprit des *filis d'homme*, ils doivent accepter une évidence qui s'impose à eux. Alors ils *changeront* de conduite.

C'est un fait, *IHVH a mis à part pour lui un pur ami*. Ces deux derniers termes rendent un unique mot hébreu qui est traduit, selon les éditeurs, par exemple par « fidèle », ou par « saint », ou par « dévot », ou par « ami », ou par « amant », ou même par « sien » ou encore par « bon ».

Cette diversité n'est pas sans enseignement. L'adjectif *hassid*, à l'évidence, est si difficile à traduire parce qu'il désigne une notion d'une riche complexité, celle d'un attachement préférentiel et désintéressé envers *IHVH*, que *IHVH* suscite et agrée. Bref, il s'agit d'une variante bien singulière du désir. Ainsi le *pur ami* prend-il place, de façon tout à fait originale, dans cet ordre de l'*amour* et de la *recherche* qu'on a déjà rencontré. Mais, bien entendu, au lieu d'y introduire le *vide* et le *mensonge*, il y manifeste la présence d'un événement qu'on peut d'abord tenir pour une exception et convenir de nommer *élection*. Aussi bien lisons-nous :

Sachez-le, oui, IHVH a mis à part pour lui un pur ami...

Quant à l'effet, si l'on peut dire, de cette *élection*, inséparable de l'attachement préférentiel et désintéressé d'un *pur ami*, il n'est rien d'autre que la concordance, qui n'est que *justice*, entre, d'une part, l'*écoute*, plus originaire encore que la *réponse*, et, d'autre part, le *cri* :

IHVH écoute quand je crie vers lui.

Or, le message, ici, ne se réduit pas à une pure information adressée aux *filis d'homme*, comme s'il s'agissait seulement de leur faire connaître un état des choses auquel ils n'auraient pas eux-mêmes part. D'une certaine façon ils sont destinataires, eux aussi, et du message et de l'événement qu'il annonce, en sorte qu'ils peuvent participer réellement à cette *mise à part*. Celle-ci leur est, au sens le plus complexe de ce verbe, communiquée : annoncée, elle leur est transmise et donc confiée, si du moins ils l'acceptent. Car n'importe qui peut devenir un *pur ami* de *IHVH*. C'est ce que l'on va vérifier.

Une école de foi ?

*Frémissez et ne vous égarez pas.
Dites dans votre cœur, sur vos couches, et taisez-vous !
Sacrifiez des sacrifices de justice
Et ayez foi en IHVH !*

En dépit des impératifs qui se succèdent et qui scandent le discours de plusieurs injonctions auxquelles il faudrait obéir, on doit se garder de discerner ici une méthode pour parvenir à croire. Des consignes, sans doute, des conseils pressants et même des ordres, mais qui sont le développement, à l'usage d'autrui, d'une expérience, celle-là même qu'on a faite quand on a

crié en exigeant, conformément à la *justice*, qu'une *réponse* soit donnée, sûr qu'on était qu'il ne pouvait pas en être autrement.

Comment ne pas *frémir*, non pas seulement parce qu'on est dans l'angoisse mais, plus profondément, parce qu'on s'adresse à quelqu'un de tel que *Dieu*, en attendant qu'il apporte la délivrance ? Comment, dès lors, ne pas courir le risque de faire un faux pas, d'aller jusqu'à pécher, c'est-à-dire comment ne pas s'*égarer* ? Il faut se garder de confondre l'ébranlement, la fissure de tout l'être avec la chute, l'affaissement ou le manquement délibéré du but que l'on visait. Si l'on cédait à cette confusion, il faudrait convenir que le chemin est coupé, qu'on ne va pas plus loin, qu'on est perdu, littéralement *égaré*. L'avertissement est donc précieux :

Frémissez et ne vous égarez pas !

Mais alors que faire ?

Dites dans votre cœur, sur vos couches, et taisez-vous !

La prescription peut surprendre, surtout un lecteur moderne. S'agirait-il donc de se replier sur soi, dans l'intimité du *cœur*, dans l'inaction du sommeil, en restant sur sa *couche*, et de s'enfermer dans le silence, de *se taire* ? À vrai dire, ici du moins, puisqu'il vient après les risques de la dispersion et de l'effondrement, le retrait tient plus de la reprise, de la recollection de soi que du soliloque mélancolique, du quiétisme et de la taciturnité. Après la dislocation – *Frémissez !* – il faut se recomposer et, littéralement, se refaire, se recréer.

Sacrifiez des sacrifices de justice...

La *justice* est ainsi de retour dans le *Psaume*. Mais elle est associée maintenant au geste par lequel on détruit, on immole quelque chose, alors qu'elle avait été mentionnée d'abord pour caractériser le *Dieu* qui, par sa *réponse*, s'accorde au *cri*. La *justice* était alors de l'ordre de l'accomplissement. Si elle doit l'être ici encore, comme on peut le supposer, il faut admettre que l'objet, quel qu'il soit, qui sera *sacrifié*, puisqu'il l'est en *justice*, méritait donc de l'être en quelque manière, parce qu'il était déplacé, inconvenant. Car rien ne peut être consommé qui serait *juste*. On ne brûle que le mal !

Et ayez foi en IHVH !

Toutes les conduites et les gestes qu'on vient d'énumérer ne sont que la préparation ou déjà l'expression de la *foi* en *IHVH*. Cependant, cette *foi*, pour venir en dernier, ne s'ajoute pas à eux comme si elle faisait nombre avec eux ou comme s'ils la produisaient. Elle est d'un autre ordre qu'eux.

Qu'est-ce donc qui permet de dégager une telle conclusion ?

L'appel à *avoir foi en IHVH*, quand il s'adresse aux *filis d'homme*, n'est, par le fait, que la version, à leur intention, de ce qui a déjà été énoncé quand on disait :

*Sachez-le, oui, IHVH a mis à part pour lui un pur ami,
IHVH écoute quand je crie vers lui.*

En d'autres mots, l'élection par *IHVH* d'un *pur ami* est bien une exception, elle ne s'impose pas à *IHVH* en vertu d'une loi générale. Mais elle ne vise pas seulement celui qui parle ici. On a dit déjà qu'il s'exprimait comme témoin. Mais le témoignage qu'il porte sur son expérience, on l'a vu, s'est transformé en message, et celui-ci communique la réalité même de cette expérience, il n'en est pas seulement la notification, comme s'il suffisait que tous fussent au courant, sans plus, de ce qui lui est arrivé. Celui qui parle ici est donc original, singulier, certes, mais il n'est pas unique. Il ne se contente pas de faire savoir ce qui lui est arrivé. S'il le divulgue, c'est pour le donner à qui voudra bien le prendre. Car, on va l'apprendre, ils sont *nombreux* à attendre que s'applique à eux aussi le même *bonheur* qu'à lui.

Le singulier e(s)t l'universel

*Nombreux ceux qui disent : « Qui nous fera voir le bonheur ? »
Lève sur nous la lumière de ta face, IHVH !*

Jusqu'alors on n'avait pas lu de *nous*. C'est fait. Par deux fois le *nous* arrive. Il ne réapparaîtra plus. Dans quel rapport est-il avec le *je* qui parle ? D'abord il ne l'intègre pas à lui-même. Mais ensuite ? À moins d'entendre que *Lève sur nous...* prolonge l'interrogation précédemment rapportée et d'inclure cette demande à l'intérieur des guillemets, rien n'interdit de penser que le *je* n'est pas étranger à ce second *nous*, qu'il est compris en *celui-ci*. Et, d'ailleurs, pourquoi le *je* qui parle ne serait-il pas lui-même compris parmi ceux, *nombreux*, dont il est censé rapporter les propos ?

Quoi qu'il en soit, on revient manifestement, mais avec d'autres mots qu'au début, à la demande de *bonheur*. On est d'abord dans l'incertitude sur le nom de celui auquel cette demande s'adresse : « *Qui nous fera voir le bonheur ?* » Et puis, aussitôt, comme si le destinataire de la demande était subitement connu, comme s'il pouvait être désigné - c'est *IHVH !* -, voici énoncé le contenu de ce *bonheur* : il n'est pas sans rapport, il s'en faut, avec *IHVH* lui-même :

Lève sur nous la lumière de ta face, IHVH !

Qui dira si la prière a été écoutée, s'il y a été répondu ? En tout cas, le *bonheur* ne serait pas de voir la *face* de *IHVH* mais d'être illuminé par le rayonnement qui en émane.

Personne d'autre que celui qui parle depuis le début du *Psaume* ne peut commenter de tels propos. Aussi ses dernières déclarations méritent-elles la plus grande attention. On observe, en effet, que c'est lui qui est en cause, que c'est à lui - avec les autres ? pas sans eux ? - qu'un *don* a été fait et que, d'autre part, c'est à *IHVH* qu'il s'adresse, non pas à ceux avec lesquels on pouvait estimer à bon droit pouvoir le confondre maintenant qu'il avait dit *nous* :

*Tu as donné de la joie à mon cœur
Plus qu'au temps où leur blé et leur moût abondent.*

Comme les autres auxquels il donnait tout à l'heure ses conseils - *Dites dans votre cœur...* - il a un *cœur*. N'est-ce pas déjà assez pour qu'il leur ressemble et pour que tous, comme lui, soient littéralement autant d'exceptions ? En tout cas, sans eux ou avec eux, il est entré dans un *temps* qui lui apporte une *joie* sans pareille : elle le nourrit plus que ne peuvent nourrir *blé*

et *moût*, lors de la moisson et des vendanges, quand ils *abondent*. Et qui donc désigne-t-il par *leur* ? Certainement ceux, quels qu'ils soient, qui feraient sécession, qui resteraient à l'écart. Mais ceux-là existent-ils vraiment ?

Toujours est-il que lui il est tout entier en *paix*, rassemblé en lui-même et, simultanément avec tous - le *tout un* est une notation extrêmement dense et complexe ! - et il vit dans un *temps* qui ne comporte plus d'écart, de distension, où l'on s'*endort* sans délai, sitôt *couché*. Mais, s'il en est ainsi, est-on encore dans le *temps* ou hors du *temps* ? On est, semble-t-il, simultanément dans la durée et dans l'instant. Bref, on *habite en foi* ? Mais encore convient-il de reconnaître qu'une telle *justice* ou, comme on voudra, une telle *grâce*, un tel *bonheur* ou une telle *joie*, *IHVH, seul*, peut les accorder ou, plutôt, y introduire comme dans une demeure, puisque la *foi* est implicitement comparée à un séjour :

*En paix, tout un, je me coucherai et m'endormirai.
Oui, toi, IHVH, seul, tu me fais habiter en foi.*

Clamart, le 31 décembre 2007